

REPÈRES

148, c'est le nombre
de dons reçus par la Fondation
JES-Franklin depuis janvier 2021

183 850 euros
ont été collectés entre janvier
et août 2021

26 novembre
Date du prochain Gala
de la Fondation JES-Franklin

Interview

Pascale Chabert, présidente de la Fondation JES-Franklin et Delphine Pons-Petit, secrétaire générale de Saint-Louis de Gonzague - Franklin s'expriment sur la solidarité famille et le simulateur d'aides qui sera bientôt en ligne sur le site <http://www.franklinparis.fr/>

UNE NOUVEAUTÉ DANS LA SOLIDARITÉ FAMILLE À FRANKLIN

Pouvez-vous nous présenter le simulateur du coût de scolarité qui sera bientôt en ligne ?

Pascale Chabert : Le point de départ du projet était la refonte des grilles de solidarité de la Fondation. Nous souhaitons renforcer le dispositif de solidarité auprès des élèves et notamment soutenir des familles qui ne bénéficiaient pas ou insuffisamment des aides proposées (par l'établissement et/ou la Fondation) et dont les revenus entraînaient des frais de scolarité proportionnellement assez élevés. Aussi, nous avons augmenté la première tranche d'aides de la Fondation (passage de la limite haute du quotient familial de 12000€ à 15000€) ainsi que le pourcentage de démarrage des aides (40% au lieu de 20%).

Delphine Pons-Petit : Lorsque la Fondation nous a présenté la mise à jour de son dispositif de solidarité, nous avons émis ensemble l'idée de ce simulateur qui permet aux familles d'estimer, en toute simplicité et confidentialité, le coût annuel que représente la scolarité de leur(s) enfant(s) à Franklin.

Pouvez-vous nous expliquer le fonctionnement du simulateur ?

D. P.-P. : Le simulateur détermine le montant annuel des frais de scolarité à partir du nombre d'enfant(s) scolarisé(s) dans l'établissement et leur classe respective. Il prend en compte le cas échéant le calcul de la réduction dite « famille nombreuse » pour les familles ayant au moins trois enfants scolarisés à Franklin. Dans un deuxième temps, si les familles le souhaitent, elles peuvent saisir les éléments qui permettent de calculer leur quotient familial (revenus, nombre de personnes à charge) et visualiser les réductions possibles sur les frais de scolarité grâce à l'aide de la Fondation JES-Franklin.

Qu'en est-il des étudiants de classe préparatoire qui bénéficient d'une bourse d'État ?

D. P.-P. : Ces étudiants boursiers bénéficient également d'une aide de la Fondation JES-Franklin. Cette aide est calculée en fonction de l'échelon de leur bourse d'État et représente 50% à 100% des frais de scolarité selon l'échelon. La Fondation a souhaité également



Delphine Pons-Petit et Pascale Chabert.

cette année augmenter le pourcentage de réduction en accordant désormais 60% aux boursiers échelon 1 (50% auparavant) et 75% aux boursiers échelon 2 (50% auparavant) et maintenir la gratuité de la scolarité pour les boursiers échelon 3 et plus. Le simulateur du coût de scolarité prend en charge l'aide apportée par la Fondation pour les étudiants boursiers de classe préparatoire et détermine la réduction accordée.

À qui ce simulateur est-il destiné ?

P. C. : Il est destiné à tous les parents qui souhaitent estimer leurs frais de scolarité, familles actuelles comme nouvelles familles potentielles, désireuses d'estimer le montant de la scolarité annuelle selon leur configuration familiale et de revenus. Nous serions très heureux d'accueillir des familles concernées dans et au-delà du quartier, personnes qui seraient sensibles aux valeurs ignatiennes véhiculées par Franklin.

D. P.-P. : Le simulateur sera mis en ligne prochainement sur le site internet de l'établissement afin d'être accessible au plus grand nombre.

Pouvez-vous nous donner quelques chiffres sur la solidarité à la Fondation JES-Franklin ?

P. C. : Chaque année, la Fondation consacre environ 120 000 € à la solidarité aux familles de l'établissement, de la maternelle à la classe préparatoire, soit 1/3 des allocations de la Fondation (les 2/3 restants étant essentiellement attribués à la classe Soleil et aux œuvres extérieures de la Compagnie de Jésus).

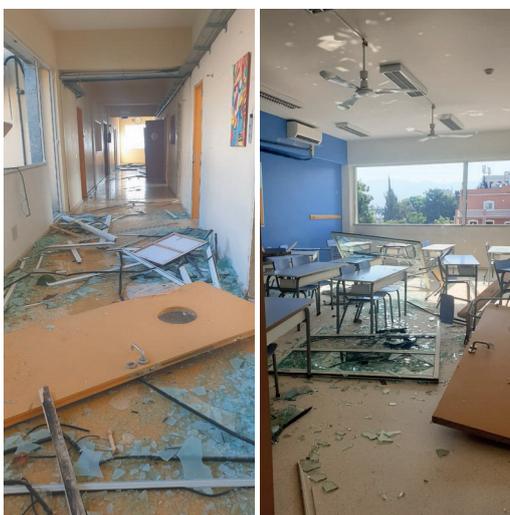
La solidarité auprès des familles de Franklin est un des socles de la Fondation qui nous tient particulièrement à cœur, car nul ne doit être empêché de suivre sa scolarité de la maternelle aux classes préparatoires à Saint-Louis de Gonzague-Franklin pour des raisons financières. ▶

Pour toute question concernant les aides dispensées par la Fondation, vous pouvez contacter la Déléguée générale de la Fondation :
Françoise Dumazy
01 44 30 45 72
solidarite@franklinparis.com

JURY BOURSES LOYOLA PRÉPA

Initiées à l'automne 2020, les Bourses Loyola Prépa sont parrainées par le Fonds de dotation Abraham Hannibal de M. François Thiellet et ont pour objectif d'aider financièrement des étudiants méritants passant en deuxième année de classe préparatoire à Franklin en pourvoyant à des besoins matériels corrélés à leur vie de préparatoires (frais de matériel scolaire, de logement, de connexion Internet, etc.)

Pour cette première édition du jury (constitué de Nathalie Macé, préfet des prépas, Marina Courpied et Christine Guineau, enseignantes, Pascale Chabert, présidente de la Fondation JES-Franklin et Pierre-Alexandre Collomb sj, aumônier), 4 bourses d'un montant de 2500 € chacune ont été attribuées à des élèves passant en deuxième année, ayant manifesté une vraie assiduité dans le travail tout au long de l'année, fait preuve d'un bel état d'esprit, mesuré notamment par leur engagement au sein de la classe ou à l'égard des actions solidaires menées au sein de l'aumônerie (auprès du Jesuit Refugee Service notamment), et présentant un niveau de revenus et/ou une composante familiale justifiant de l'usage efficace de cette bourse. Nous leur adressons nos félicitations et nos plus vifs encouragements.

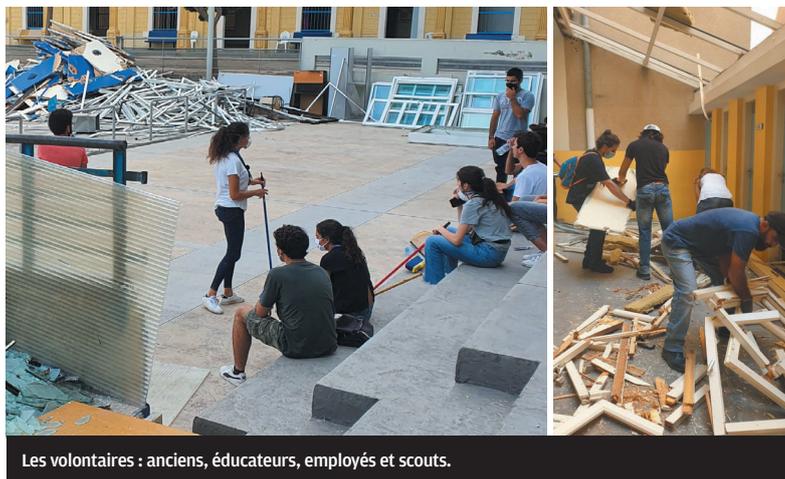


Collège Saint-Grégoire de Jamhour, le 4 août 2020.

Solidarité

Des nouvelles des projets soutenus par la communauté franklinoise : l'aide d'urgence au Liban

L'an dernier, la Fondation JES-Franklin et l'APEL avaient apporté leur soutien à l'OMCFAA (Œuvre des Missions Catholiques Françaises d'Asie et d'Afrique) pour la réhabilitation du collège Saint-Grégoire de Jamhour à Beyrouth. Un certain nombre d'entre vous aviez répondu à notre appel aux dons auprès de la communauté de Franklin pour soutenir cet établissement ami, durement touché par l'explosion du 4 août 2020. La reconnaissance de l'OMCFAA est grande envers les donateurs, qui ont permis la réhabilitation du collège Saint-Grégoire et le père Franck Delorme sj, vice-président de l'OMCFAA nous a transmis des témoignages de ce moment éprouvant et des nouvelles des travaux.



Les volontaires : anciens, éducateurs, employés et scouts.

« Le lendemain matin [de l'explosion], je me rends au Collège, et ce que je vois est indescriptible. Et, au milieu du désastre dans toute la ville, nous voyons arriver quelques anciens... Ils viennent spontanément rendre service, puis des éducateurs et des employés. Nous ne savions pas encore quel beau mouvement de solidarité allait suivre la catastrophe. Même de Batroun, les scouts se sont engagés auprès de nous dans le premier déblayage du CSG. Comme quoi, la vie peut surprendre et redonner espoir quand tout semble noir. »

Amale Barakat, directrice de l'établissement
À propos du 4 août 2020 au Collège Saint-Grégoire.

« Le Nouveau bâtiment, inauguré en novembre 2018 a été le moins endommagé. Bien sûr, nous ne comptons pas les vitres, fenêtres ou portes qui ont été soufflées, puis remises à neuf.

Les classes du rez-de-chaussée sont presque restées intactes et ont accueilli les élèves du Petit Jardin pour les journées d'accueil. Les étages supérieurs ont été réhabilités en plus de la façade, qui perd sa couleur brique foncée et se met au pastel dans une cohérence esthétique avec les autres bâtiments du Collège.

Le bâtiment bleu est celui qui a subi le plus de dégâts. Depuis son sous-sol, qui abrite la salle omnisports jusqu'aux classes des étages supérieurs, en passant par les laboratoires, tout est à refaire. [...]

Ce chantier a été l'occasion d'exécuter des travaux déjà prévus initialement, des améliorations dans les installations des TBI, des tableaux blancs et de la climatisation. »

Extraits de *Nous du Collège*, revue du Collège Notre-Dame de Jamhour et du Collège Saint-Grégoire, Numéro 294 - Février 2021, p. 33.

UNE FORMATION SUR « LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PÉDAGOGIE IGNATIENNE » POUR LES ENSEIGNANTS DE FRANKLIN

En janvier 2021, des enseignants du petit collège et du grand collège ont bénéficié d'une formation à la pédagogie ignatienne, dispensée par le CEPI, Centre d'études pédagogique ignatien.

La démarche ignatienne est simple, praticable par tous et bien concrète. En effet, la vision du monde d'Ignace de Loyola s'appuie sur sa capacité à relire des expériences vécues et à en tirer un apprentissage progressif. Cette pédagogie a pour but d'aider au développement le plus complet possible de tous les talents donnés à chaque personne, chacun étant invité à rechercher et atteindre des objectifs à un rythme adapté à ses possibilités propres ainsi qu'aux caractéristiques de sa personnalité.

Pour sa première année à Saint-Louis de Gonzague, Tiphaine Benoît, enseignante en classe Soleil au Petit Collège, a été l'une des bénéficiaires de la formation.

Elle est revenue pour nous sur quelques points d'enseignements qui l'ont marquée et qui lui ont donné l'opportunité de faire un bilan, une relecture de sa première moitié de l'année et de se projeter différemment dans la deuxième partie.



Tiphaine Benoît,
enseignante en classe Soleil
au Petit Collège

« Saint Ignace a découvert qu'il y avait des mouvements intérieurs, qui correspondent à une alternance de désolations et de consolations. Mes journées avec les petits Soleils sont

remplies de difficultés et de réussites, de déceptions et de succès. Saint Ignace a décidé de suivre sa boussole qui est la JOIE. Je crois que c'est également ce qui m'anime. Quel bonheur de faire ce métier, d'aider ces enfants à progresser, à grandir, à s'épanouir. Chercher un sens à ce que l'on fait, et accepter ces alternances de sentiments qui se contredisent et se complètent. "Quand je rencontre une personne, Dieu est déjà là." Autre point soulevé par Saint Ignace : les tensions antinomiques, entre deux choses qui s'opposent. C'est un point que j'ai eu du mal à gérer en début d'année. Accepter la maîtrise et l'abandon à la fois. En tant qu'enseignante, j'aime préparer correctement ma classe et savoir que tout va se dérouler comme prévu. Or, dans ma classe, rien ne se passe comme on l'imagine. Mes élèves sont totalement imprévisibles. Cette formation sur la pédagogie ignatienne m'a permis de mettre en exergue la richesse de ces tensions antinomiques. C'est en les liant toutes les deux que je vais y mettre du sens. Je terminerai par cette citation qui me porte : "Fais de ton mieux et laisse Dieu faire le reste". »

Cette formation nous tient à cœur dans l'établissement, et est financée avec le soutien de la Fondation JES-Franklin. Elle sera également proposée cette année aux nouveaux entrants de Franklin.

LE DON de titres en question

Le don en titres (actions, obligations, parts de SICAV ou de FCP ...) à la Fondation JES-Franklin est possible et vous permet de bénéficier, comme pour un don « classique », de réductions fiscales.

Au lieu de vendre vos titres, vous pouvez en transférer la propriété à la Fondation JES-Franklin, sous égide de la Fondation de Montcheuil. La Fondation établira un reçu fiscal sur la valeur totale des titres donnés telle qu'établie à la date du don et vous bénéficierez de la réduction d'impôt sur votre IR ou IFI, aux mêmes conditions qu'un don en numéraire. À noter que dans le cadre de l'impôt sur le revenu, les plus-values constatées lors d'une donation de titres (considérées comme une mutation à titre gratuit) ne sont pas imposables. Votre don sera affecté au projet que vous avez à cœur de soutenir.



Françoise Dumazy est à votre disposition pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas à la contacter par mail :
f.dumazy@franklinparis.com

Agenda

LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER !

26
NOVEMBRE
2021

3^E GALA
DE LA FONDATION
JES-FRANKLIN

FONDATION

JES
FRANKLIN
SOUS ÉGIDE DE LA
FONDATION DE MONTCHEUIL

BÉNÉFICIEZ DE DISPOSITIONS FISCALES TRÈS AVANTAGEUSES GRÂCE À LA FONDATION

IMPÔT SUR LE REVENU

Réduction d'impôt égale à

66% des sommes versées, dans la limite de **20% du revenu imposable.**

► Par exemple, après déduction de l'IR, un don de 500€ revient à 170€.

La fraction des dons excédant le plafond est reportable sur les cinq années suivantes.

LEGS, ASSURANCE-VIE ET USUFRUIT

Les dons peuvent aussi s'effectuer sous forme de legs, dons d'assurance-vie et dons d'usufruit et bénéficient à ce titre de la fiscalité préférentielle propre à une fondation.

IMPÔT SUR LA FORTUNE IMMOBILIÈRE

Réduction d'impôt égale à

75% des sommes versées, dans la limite de **50 000€.**

Les dons effectués à la Fondation JES-Franklin sont déductibles de l'IFI.

► Par exemple, après déduction de l'IFI, un don de 1000€ revient à 250€.

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Réduction d'impôt égale à

60% du montant des sommes versées, pour un don inférieur à **20 000€**, ou, dans le cas d'un don supérieur à **20 000€**, ne pas dépasser (seul ou cumulativement avec d'autres dons) **0,5%** du chiffre d'affaires hors taxes. (Si ce seuil est dépassé, l'excédent est reportable pendant 5 exercices).

➔ **Françoise Dumazy est à votre disposition pour répondre à vos questions. N'hésitez pas à la contacter par mail : f.dumazy@franklinparis.com**

COMMENT FAIRE UN DON ?

Par carte bancaire, sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée, onglet « Faites un don » sur www.jes-franklin.org

Par chèque, à l'ordre de la Fondation JES-Franklin, en l'accompagnant du bon de soutien ci-dessous

Par virement, en passant par la plateforme de don « Faites un don » sur www.jes-franklin.org



BON DE SOUTIEN AUX ACTIONS DE SOLIDARITÉ

Oui je soutiens les actions de la Fondation JES-Franklin

Coupon-réponse à adresser à **Fondation JES-Franklin sous égide de la Fondation de Montcheuil - 42 rue de Grenelle - 75007 PARIS**



Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : ou :

Mail :

Conformément à la loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression vous concernant par simple demande écrite.

Pour la campagne N°2102-FKL, je vous adresse un don de : 100 € 300 € 500 € 1000 € Autre montant : €

Parent d'élève(s) en classe de : Ancien (année de sortie) : Ami Parent d'anciens Grand-parent Autre

Par carte bancaire ou par virement bancaire sur la plateforme de paiement en ligne sécurisée : www.jes-franklin.org, bouton « Faites un don »

Par chèque bancaire à l'ordre de la Fondation JES-Franklin.

Je laisse à la Fondation JES-Franklin le soin d'affecter mon don en fonction des projets en cours.

Date :

Signature :

Nouveau

Vous pouvez effectuer un virement par carte bancaire mensualisé ou annuel en ligne avec ce bulletin.

10 €/mois 50 €/mois 100 €/mois 200 €/mois Autre montant/mois : €

Pour la mise en place du virement, indiquer à votre banque le compte suivant :

Fondation JES-Franklin IBAN FR76 3000 4028 3700 0110 7972 494 et le BIC : BNPAFRPPXXX